

03.09.2025 - 14:27 Uhr

30 km/h: Le Conseil fédéral soutient les plans antidémocratiques de Rösti

L'ATE Association transports et environnement critique fermement la position du Conseil fédéral dans le dossier du 30 km/h. Par une modification d'ordonnance, cantons et communes seraient mis sous tutelle. La nouvelle réglementation compliquerait l'introduction du 30 km/h sur les routes principales en localité, y compris là où il s'agit de réduire les nuisances sonores ou de protéger les enfants sur le chemin de l'école, les personnes âgées et les cyclistes.

«Albert Rösti veut faire passer son projet en contournant la population, via une modification d'ordonnance, et le Conseil fédéral le soutient dans cette démarche», déplore David Raedler, coprésident de l'ATE. «C'est profondément antidémocratique, et extrêmement préoccupant pour la sécurité routière dans nos villes et nos villages. Jusqu'ici, cantons et communes ont toujours fait preuve de discernement, en s'appuyant sur leur connaissance fine des réalités locales pour décider de réductions de vitesse. Le diktat fédéral imposé par Rösti est donc une erreur.» L'ordonnance proposée par le Conseil fédéral accorderait en outre un privilège au trafic motorisé, au détriment de la sécurité routière, de la santé et de la qualité de vie de toutes et tous.

Plus de 22 000 personnes ont signé une pétition de l'ATE demandant que les cantons et les communes gardent la compétence de décider l'introduction du 30 km/h sur les routes principales en localité. Le Conseil fédéral ignore ce signal clair et retire aux autorités concernées leur pouvoir de décision. Et cela alors même que leur expertise locale et leur proximité avec les réalités du terrain sont essentielles pour une planification des transports efficace, garantissant une meilleure sécurité et une réduction du bruit.

L'ATE s'exprimera de manière déterminée dans la consultation à venir et demande au Conseil fédéral d'assumer ses responsabilités en renonçant à ce projet. L'ATE lance par ailleurs une [lettre de protestation adressée au gouvernement](#), disponible en ligne pour signature. Des solutions intelligentes et efficaces pour améliorer la sécurité routière et lutter contre le bruit ne doivent pas être sacrifiées aux intérêts particuliers du lobby automobile.

Pour plus d'informations:

- David Raedler, Co-président ATE Suisse, 079 220 45 23
- Service de presse de l'ATE, 079 708 05 36, medias@ate.ch

L'ATE Association transports et environnement s'engage en faveur d'une politique des transports durable et une complémentarité des différents modes de transports. Forte d'environ 90 000 membres, l'ATE est la principale association d'usagers et d'usagères des transports de Suisse engagée dans la mobilité durable.

Plus d'infos sur www.ate.ch

ATE Association transports et environnement
Aarbergergasse 61 | Case postale | 3001 Berne
Service médias 079 708 05 36 | medias@ate.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100059898/100934620> abgerufen werden.